
**RAPPORT D'AUDIT DES ETATS FINANCIERS
DU PROJET CENTRE D'EXCELLENCE AFRICAIN-
IMPACT
(CEA-IMPACT)**

Exercice clos le 31 décembre 2022

FINANCEMENT : AGENCE FRANCAISE DE DEVELOPPEMENT (AFD)
CONVENTION DE CREDIT AFD N°CCI 167901 T

COTE D'IVOIRE

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE
SCIENTIFIQUE

UNIVERSITE FELIX HOUPHOUET BOIGNY

VERSION DEFINITIVE

Mai 2023

 C/2213 F Immeuble Ahouansou Sossou
Kouhounou - Cotonou
 Tel: +229 21 38 04 58
 Mobile: +229 90 95 19 59 / 95 07 09 48
 Email: cofima@cofimabenin.com
 Site web: www.cofimabenin.com

SOMMAIRE

LETTRE D'OPINION DE L'AUDITEUR SUR LES ETATS FINANCIERS	4
1. Opinion d'audit.....	4
2. Fondement de l'opinion	5
3. Observations – Référentiel comptable et restriction à la diffusion et à l'utilisation ...	6
4. Responsabilité des structures d'exécutions relative aux états financiers.....	7
5. Responsabilité de l'auditeur.....	7
ETATS FINANCIERS DU PROJET CEA-IMPACT – PERIODE DU 1^{er} JANVIER 2022 AU 31 DECEMBRE 2022.....	8
NOTES AUX ETATS FINANCIERS CEA-IMPACT – EXERCICE 2022.....	9
LETTRE D’AFFIRMATION.....	23

À l'attention du
Professeur Daouda KONE
Coordonnateur du Projet ACE-IMPACT
Université Félix Houphouët-Boigny (UFHB)
Abidjan, Côte d'Ivoire

LETTRÉ D'OPINION DE L'AUDITEUR SUR LES ETATS FINANCIERS
DU PROJET CENTRE D'EXCELLENCE AFRICAIN - IMPACT
(CEA-IMPACT)

Période allant du 1^{er} janvier 2022 au 31 décembre 2022

Monsieur le Coordonnateur,

1. *Opinion d'audit*

Nous avons procédé à l'audit des états financiers de l'exercice 2022 (s'étendant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2022) du Projet CEA-IMPACT, financé par la convention de **Crédit AFD N°CCI 167901 T**. Ces états financiers comprennent le tableau Ressources- Emplois et les notes explicatives.

A notre avis :

- les états financiers du Projet CEA-IMPACT ci-joints présentent sincèrement dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière du Projet ainsi que les Ressources et Emplois pour l'exercice clos le 31 décembre 2022 conformément aux règles et méthodes comptables décrites par le manuel des procédures comptables du Projet, aux directives de l'Agence Française de Développement (AFD) ainsi qu'aux dispositions de l'Accord de Crédit applicable;
- les Etats de Dépenses/Rapports de suivi financiers utilisés comme base de demande de fonds suite à l'atteinte des indicateurs liés aux décaissements ont été préparés conformément à la convention de crédit applicable. Les dépenses effectuées sur le Compte désigné du Projet d'un montant total de **FCFA 711 765 936** sur lesquelles nos travaux ont porté, sont éligibles, s'inscrivent entièrement dans les objectifs du Projet et sont appuyées de pièces justificatives probantes ;
- le Compte Désigné ouvert à la Banque du Trésor n'a pas financé de dépenses inéligibles et son état de justification sont suffisamment fiables pour justifier leurs soldes au 31 décembre 2022 ;
- les marchés ont été passés conformément aux dispositions de la convention de crédit et aux procédures de passation de marché applicables à l'Agence Française de Développement et ont été proprement enregistrés dans les livres comptables.

2. Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes internationales d'audit (ISA). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants du Projet conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Côte d'Ivoire, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Un accent particulier a été mis sur les préoccupations contenues dans les termes de référence de la mission, notamment la mise en œuvre de diligences permettant de nous assurer que:

- Toutes les ressources de l'AFD ont été utilisées conformément aux dispositions de la convention de crédit du Projet, dans un souci d'économie et d'efficacité, et uniquement aux fins pour lesquelles elles ont été fournies ;
- Les fonds de contrepartie nationale, le cas échéant, ont été obtenus et utilisés conformément aux dispositions de l'accord de financement du Projet, dans un souci d'économie et d'efficacité, et uniquement aux fins pour lesquelles ils ont été fournis ;
- Les acquisitions des biens et services financés ont fait l'objet de marchés passés conformément aux dispositions de l'accord de financement du Projet applicables fondés sur les procédures de passation de marché de l'AFD et ont été proprement enregistrés dans les livres comptables ;
- De la certification des revenus générés.
- Tous les dossiers, comptes et écritures nécessaires ont été tenus au titre des différentes opérations relatives au Projet (y compris les dépenses couvertes par des relevés de dépenses ou des rapports de suivi financier) ;
- Les Comptes Désignés sont gérés eu égard aux dispositions de l'accord de financement du Projet ;
- Les comptes de l'Unité de Gestion du Projet ont été préparés sur la base de l'application systématique des normes du Référentiel Comptable SYCOHADA et reflètent une image fidèle de la situation financière du Projet à la fin de chaque exercice ainsi que des ressources reçues et des dépenses effectuées au cours de l'exercice clos à cette date ;
- La performance financière globale du Projet est satisfaisante ;

- Les actifs immobilisés du Projet sont réels et correctement évalués et le droit de propriété du ou des bénéficiaires sur ces actifs est établi en conformité avec les accords de financement ;
- Les dépenses inéligibles dans les demandes de remboursement de fonds identifiées lors de l'audit ont été remboursées au Compte Désigné. Ces dépenses feront l'objet d'une note séparée dans le rapport d'audit ;
- La performance financière globale du Projet est satisfaisante ; notamment en comparant la réalisation des activités du programme par rapport aux indicateurs de performances tels que décrits dans les documents du projet et relever toutes les insuffisances et retards ainsi que leurs raisons ;
- Tous les dépassements budgétaires sur les catégories de dépenses ou activités/composantes et s'assurer que des autorisations ont été données par les personnes compétentes du Ministère et de l'AFD ;
- Du respect de l'affectation des ressources de financement par rapport aux activités, catégories de dépenses ou composantes ;
- Les recettes de ventes des dossiers d'appels d'offres – DAO ainsi que les intérêts créditeurs des comptes bancaires sont correctement utilisées et comptabilisés dans les livres du programme et reflétés dans les états financiers annuels ;
- Le respect des obligations du projet en matière de reporting financier périodique, d'audit interne, d'audit externe, de passation de marchés (Plan de passation de marché...), de planification et budgétisation et de la tenue des réunions du Comité de Pilotage ;
- Le respect de toutes les dispositions juridiques et fiscales notamment, le traitement fiscal applicable aux rémunérations versées au personnel contractuel et aux consultants de l'Unité de Gestion du projet et autres consultants individuels.

3. Observations – *Référentiel comptable et restriction à la diffusion et à l'utilisation*

Nous attirons l'attention sur la note d'information relative aux états financiers, qui décrit les principes comptables appliqués. Les états financiers (Bilan et Tableau des Ressources – Emplois, Notes explicatives) ci-joints ont été élaborés uniquement pour satisfaire aux obligations des termes de référence conformément aux dispositions en matière d'information financière sur le Projet stipulées dans l'Accord de Crédit applicable. En conséquence, les états financiers peuvent ne pas convenir pour répondre à un autre objectif. Le présent rapport est exclusivement destiné à l'information et à l'usage des partenaires (AFD, le Gouvernement de la Côte d'Ivoire et autres) et de la Coordination du CEA-IMPACT. Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

4. Responsabilité des structures d'exécutions relative aux états financiers

La Coordination du Projet est responsable de l'établissement et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux règles et méthodes comptables édictées par l'Acte uniforme de l'OHADA relatif au droit comptable et à l'information financière, à celles décrites par le manuel des procédures comptables du Projet CEA-IMPACT, ainsi qu'aux règles et directives édictées par l'Agence Française de Développement (AFD). Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables.

5. Responsabilité de l'auditeur

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et d'émettre un rapport d'audit contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes « ISA » permettra de toujours détecter toute anomalie significative existante. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Cotonou, le 08 mai 2023

Pour le Groupement COFIMA/2K2 CONSULTING,


Jean-Claude AVANDE
Expert-Comptable Diplômé
Associé Gérant
COFIMA



ETATS FINANCIERS DU PROJET CEA-IMPACT – PERIODE DU 1^{er} JANVIER 2022 AU 31 DECEMBRE 2022

(Valeurs exprimées en FCFA)

TABLEAU DES EMPLOIS ET RESSOURCES AU 31/12/2022							
(Montants exprimés en FCFA)							
EMPLOIS	Variation 2022-2021	EXERCICE 2022	EXERCICE 2021	RESSOURCES	Variation 2022-2021	EXERCICE 2022	EXERCICE 2021
Dépenses d'investissements	81 246 025	111 832 121	30 586 096	FINANCEMENT	686 802 514	1 296 465 411	609 662 897
1. Immobilisation Incorporelle	5 355 000	20 990 391	15 635 391	1. AFD, crédit avances en compte Désigné	686 802 514	1 296 465 411	609 662 897
2. Bâtiments, agencement, installati	-	-	-	2. AFD, Remboursement de l'Avance en compte Désigné	-	-	-
3. Matériels	75 891 025	90 841 730	14 950 705	3. IDA, Revenus Générés	-	-	-
Dépenses de fonctionnement	711 765 936	936 741 915	247 882 779	4. Contrepartie ETAT	-	-	-
1. Achat	22 959 370	22 959 370	-	Total financement	686 802 514	1 296 465 411	609 662 897
2. Transport	38 114 480	15 207 680	-	DETTES À COURT TERME	33 230 608	69 505 421	36 274 813
3. Services extérieurs A	355 669 606	121 614 277	23 225 801	1. Fournisseurs et Comptes Rattachés	-	-	-
4. Autres Services extérieurs	98 388 476	121 614 277	23 225 801	2. Personnel	5 350 000,00	5 350 000,00	-
5. Impôts et taxes	8 533 986	10 029 876	1 495 889	3. Organismes Sociaux	7 383 336,58	16 853 507,23	9 470 171
6. Autres charge	-	-	-	4. Etat Collectivité Publique	20 497 271,86	47 301 914,04	26 804 642
7. Charges de personnel	188 100 018	321 503 942	133 403 924	5. Crédeurs divers	22 906 800,00	-	-
Total dépenses	793 011 961	1 048 574 036	278 468 875	6. Créances et Dettes HAO	-	-	-
VALEURS REALISABLES	22 906 800	-	22 906 800	Total dettes à court terme	56 137 408	69 505 421	36 274 813
1. Fournisseurs et Comptes Rattachés	-	-	-	Trésorerie	27 165 239	317 396 796	344 562 035
2. Personnel	-	-	-	1. Sous Compte Projet CEA CCBAD	27 165 239	317 396 796	344 562 035
3. Organismes Sociaux	-	-	-	2. Compte Tresor	-	-	-
4. Etat Collectivité Publique	-	-	-	3. Vente de DAO Génération de Revenus	-	-	-
5. Débiteurs divers	22 906 800,00	-	22 906 800,00	4. Revenus d'Inscription et autres	-	-	-
6. Créances et Dettes HAO	-	-	-	Total trésorerie	27 165 239	317 396 796	344 562 035
Total débiteurs divers	22 906 800	-	22 906 800	Total Emplois	742 939 922	1 365 970 832	645 937 710
Trésorerie	27 165 239	317 396 796	344 562 035	Total Ressources	742 939 922	1 365 970 832	645 937 710
1. Sous Compte Projet CEA CCBAD	27 165 239	317 396 796	344 562 035				
2. Compte Tresor	-	-	-				
3. Vente de DAO Génération de Revenus	-	-	-				
4. Revenus d'Inscription et autres	-	-	-				
Total trésorerie	27 165 239	317 396 796	344 562 035				
Total Emplois	742 939 922	1 365 970 832	645 937 710	Total Ressources	742 939 922	1 365 970 832	645 937 710
					0		

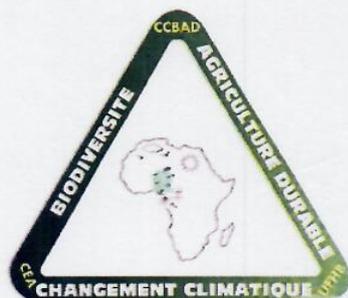
Comptable
du Projet
CEA-CCBAD

tomate

29/03/2023

Coordonnateur
Adjoint du Projet
CEA-CCBAD

NOTES AUX ETATS FINANCIERS CEA-IMPACT – EXERCICE 2022



PROJET CENTRE D'EXCELLENCE AFRICAIN SUR LE CHANGEMENT CLIMATIQUE, LA BIODIVERSITE ET L'AGRICULTURE DURABLE

NOTES SUR LE TABLEAU DES EMPLOIS ET RESSOURCES

31 DECEMBRE 2022

SOMMAIRE

- I. PRESENTATION SUCCINCTE DU PROJET

- II. REGLES APPLIQUEES POUR L'ELABORATION DU TABLEAU DES EMPLOIS ET RESSOURCES (TER)

- III. NOTES EXPLICATIVES AU TER

I. PRESENTATION SUCCINCTE DU PROJET

I.1 Contexte du projet

L'Université Félix Houphouët Boigny s'appuyant sur l'Ecole Doctorale WASCAL (West African Service Science Center on Climate Change and Adapted Land Used) a intégré en 2015, sur une base concurrentielle le projet CEA initié par la banque mondiale depuis 2013.

En effet, le gouvernement ivoirien soucieux de l'influence grandissante du changement climatique puis de son impact sur l'agriculture a proposé et obtenu à travers l'une de ses institutions d'enseignement supérieur, le label de Centre d'Excellence sur le Changement Climatique, la Biodiversité et l'Agriculture Durable (CCBAD).

La Banque Mondiale en investissant ainsi dans les Institutions d'enseignement supérieur voudrait à travers la formation et la recherche soutenir durablement le développement technologique des pays par l'accroissement des ressources humaines qualifiées.

Ainsi l'accord de financement qui engage la Côte d'Ivoire a été co-signé le 21 octobre 2015 par le Représentant de la Banque Mondiale et la Ministre Déléguée auprès du Ministère de l'Economie et des Finances.

Notons que le Côte d'Ivoire a bénéficié de trois centres d'excellence pour un financement global de 13 400 000 Euros.

Dans le cadre de la mise en œuvre du volet changement climatique projet, l'Etat de Côte d'Ivoire cède à l'Université Félix Houphouët Boigny (UFHB), Université participante, le financement d'un montant de 4 500 000 Euros alloué par l'AFD, à travers la signature d'un contrat de performance avec celle-ci.

I.2 But du projet

Le projet vise à soutenir les bénéficiaires afin de promouvoir la spécialisation régionale entre les universités participantes dans les zones qui répondent aux défis régionaux.

I.3 Objectif de développement du projet

L'objectif de développement du « Projet de Centres d'Excellence Africains » est de soutenir la Côte d'Ivoire dans le but de promouvoir la spécialisation régionale entre les universités africaines participantes dans des domaines devant permettre de relever des défis régionaux et de renforcer les capacités de ces universités à offrir une formation de qualité et une recherche appliquée.

I.4 Groupes cibles

- Les étudiants master et PHD
- Les producteurs
- Les enseignants chercheurs.

I.5 Zones d'intervention du projet

Niveau national et régional.

I.6 Bailleur de fonds et montant du crédit AFD

Le Projet Centre d'Excellence Africain sur le Changement climatique, la biodiversité et l'Agriculture Durable (CEA-CCBAD) est financé par l'Association Internationale de Développement (AFD) du Groupe de la Banque Mondiale. Le Don de l'AFD est de 4 500 000 EUROS.

I.7 Durée du projet

Le projet a été mis en vigueur le 10 octobre 2020 pour une durée d'environ 4 (s) ans. Il devra s'achever le 31 décembre 2024.

I.8 Les composantes du projet

Le projet Centre d'Excellence Africain sur le Changement Climatique, la Biodiversité et l'Agriculture Durable (CEA-CCBAD) s'articule autour des quatre principaux indicateurs de performance suivants :

Indicateur 1 : Spécialisation régionale approuvée et degré de préparation institutionnelle.

Cet indicateur sera atteint à travers des actions visant à préparer un cadre institutionnel satisfaisant pour la mise en œuvre du projet (Mise en place d'un Comité de pilotage opérationnel ; Approbation d'une résolution de promotion de la spécialisation régionale parmi les universités participantes ; Création d'un compte bancaire destiné au CEA/CCBAD pour recevoir les fonds de dotation ; Signature d'accords de partenariat ; Accroissement de l'autonomie financière du CEA-CCBAD) et aussi à travers la satisfaction des conditions de mise en vigueur du projet.

Indicateur 2 : Excellence dans l'Enseignement, la Recherche et l'Impact sur le Développement.

Cet indicateur sera atteint à travers la mise en œuvre d'activités visant à renforcer les capacités en matière d'enseignement et de recherche appliquée.

Indicateur 3 : Gestion financière

Cet indicateur sera réalisé à travers la transmission de demande de retrait de fonds en temps opportun, appuyée par une information financière adéquate sur l'utilisation des fonds, la mise en place d'une entité d'audit interne opérationnelle, la transparence à travers la mise sur le site web des données sur gestion financière (accès web aux rapports de vérification, rapports financiers intérimaires, budget et programme de travail annuel) et enfin le fonctionnement du comité de vérification avec la participation des conseils universitaires.

Indicateur 4 : Passation des Marchés

Cet indicateur sera atteint à travers la réalisation de l'audit de la passation des marchés dans le délai et aussi le progrès satisfaisant et opportun de la passation des marchés.

La mise en œuvre du projet est assurée par une unité de coordination, dirigée par un coordonnateur et aidé dans sa tâche par un coordonnateur adjoint. La structure organisationnelle mise en place répond aux besoins du projet afin de lui permettre de réaliser les objectifs fixés dans les conditions optimales d'efficacité.

I.9 Dispositions d'exécution

La mise en œuvre du projet est assurée par une unité de coordination, dirigée par un coordonnateur et aidé dans sa tâche par un coordonnateur adjoint. La structure organisationnelle mise en place répond aux besoins du projet afin de lui permettre de réaliser les objectifs fixés dans les conditions optimales d'efficacité.

Un Comité de Pilotage Stratégique (CPS) a été créé et chargé de donner au projet ses grandes orientations et priorités, de superviser sa mise en œuvre et d'approuver ses plans de travail annuel budgétisés.

Un comité d'audit ainsi qu'un comité scientifique ont été créés en d'améliorer la gouvernance du projet.

II. REGLES APPLIQUEES POUR L'ELABORATION DU TER

Le projet est soumis à une obligation de présentation d'états financiers annuels qui comprennent (entre autres), un tableau des emplois et ressources (TER) ainsi que des notes décrivant les principes comptables utilisés et les principales rubriques qui le composent.

II.1 Principes comptables

Le projet CEA-CCBAD-IMPACT est un projet à caractère public, à but non lucratif, n'ayant ni objectif marchand, ni vocation à dégager un résultat. Toutefois, il lui est permis de générer des revenus en menant des activités dans son domaine de prédilection dont une partie devrait servir à appuyer la mise en œuvre des activités du centre.

Les états financiers du projet sont établis et présentés conformément aux normes comptables établies par le Système Comptable OHADA, adaptées aux spécificités du projet. En effet, certaines règles de présentation spécifiques au projet, prévues dans le manuel des procédures administratives comptables et financières ont été appliquées pour une meilleure lisibilité des états financiers.

Ces états financiers sont exprimés en francs CFA.

Les achats de fournitures, d'équipements et de services sont enregistrés toutes taxes comprises (TTC) de même que le règlement des factures concernées.

Les principales méthodes comptables appliquées pour l'établissement des états financiers au 31 décembre 2017 sont les suivantes :

II.2 Mode de comptabilisation

Les opérations sont comptabilisées dès lors que l'engagement contractuel du Projet ou des tiers est établi. Les schémas de comptabilisation retenus reflètent le circuit de traitement des dépenses dans les projets.

II.3 Mobilisation des fonds

Les fonds du crédit sont mobilisés essentiellement auprès de l'AFD par l'atteinte puis la vérification des jalons des indicateurs.

II.4 Avance de fonds

Le dépôt initial de fonds effectué par l'AFD est porté au passif en contrepartie de la trésorerie. Il s'agit d'une avance non-renouvelable qui a transité par un compte désigné ouvert dans les livres de la BCEAO avant d'être déposé sur un compte de la banque du TRÉSOR PUBLIC IVOIRIEN.

II.4 Demande de Remboursement de fonds

Un autre compte ouvert dans une banque commerciale reçoit directement les fonds mobilisés à la suite de l'atteinte des DLIs. Les fonds sont mobilisés par la soumission des résultats atteints, vérifiés et jugés acceptables par l'Association des Universités Africaines (AUA).

II.5 Immobilisations

Les immobilisations acquises dans le cadre du CEA-CCBAD-IMPACT figurent au Tableau des Emplois et Ressources (TER) pour leurs coûts historiques d'acquisition et ne sont pas amortissables.

III. NOTES EXPLICATIVES DU TER

1. LES RESSOURCES

1.1 Financement

Le financement dont a bénéficié le CEA-CCBAD-IMPACT, depuis le début du projet, s'élève à **1 296 465 411 FCFA y compris les 62 220 000 FCFA** représentant la contrepartie ETAT des années 2021 et 2022.

1.1.1. AFD, avances en compte spécial

Ce poste enregistre l'avance initiale et les fonds relatifs à l'atteinte des indicateurs ; **1.046.955,05 euros (686 802 514 FCFA)** octroyée par l'AFD au projet.

1.1.2. AFD, Remboursement Indicateur

Aucune subvention n'a été perçue à cet effet en 2022.

1.1.4 ETAT, subvention reçue (contrepartie Etat)

Le financement dont a bénéficié le CEA-CCBAD-IMPACT depuis le début du projet s'élève à **62 220 000 FCFA dont (25 620 000 FCFA pour l'exercice 2021 et 36 600 000 FCFA pour l'exercice 2022)**.

1.2 Dettes à court termes

1.2.1 Fournisseurs immobilisations et services

Il s'agit des dettes du projet envers les divers fournisseurs, consultants et prestataires.

Elles s'élèvent à **0 FCFA** au 31 décembre 2022, le CEA ne doit aucun fournisseur à cette date.

1.2.2 Personnel, missions et formation

Cette rubrique enregistrait un montant de **5 350 000 FCFA** au 31 décembre 2022 qui ont été totalement réglées courant l'exercice 2022.

1.2.3 Organismes sociaux

Il s'agit des engagements du projet auprès de la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale (CNPS) au 31 décembre 2021, **7 383 336,58 FCFA**.

1.2.4 Etat, impôts et taxes

Le montant de cette rubrique s'élève à **20 497 271,86 FCFA**. L'évaluation de cette rubrique a été considérée comme une subvention apportée par l'Etat au projet et à ce titre, le dit montant n'a pas fait l'objet de décaissement.

2. LES EMPLOIS**2.1 Dépenses d'investissements**

Les investissements en équipements et bâtiments s'élèvent **81 246 025 FCFA** et s'analysent comme suit :

FOURNISSEURS	MONTANT	OBSERVATIONS
AGOSOFT	5 355 000	Acquisition de logiciel de gestion TOM ² PRO (Reliquat)
ETS 4 ETAGE	18 057 500	Equipement Informatique et Construction de ferme pour les partenaires
IBI CIV	3 891 525	Acquisition de 5 ordinateurs pour l'unité de gestion du centre
KNP	4 442 000	Achat de matériels et fournitures informatiques
TERECAR MOTORS	49 500 000	Achat de véhicule pour le CEA CCBAD
TOTAL	81 246 025	

2.2 Dépenses d'exploitation

Les dépenses d'exploitation s'élèvent à **688 859 136 FCFA** et s'analysent comme suit :

2.2.1 Achats

La rubrique Achat comprend essentiellement les frais d'achat de carburant auprès de la société **TOTAL ENERGIES MARKETING CI** pour un montant de **22 959 370 FCFA**.

2.2.2 Transport

La rubrique transport comprend essentiellement les frais d'achat de billet d'avion et l'envoi.

LIBELLES DES DEPENSES	MONTANT
Achat de billet d'avion étudiants	15 207 680
Total	15 207 680

2.2.3 Divers frais de fonctionnement

Ce poste comprend les frais d'assurance du personnel, les frais d'hébergement des étudiants du CEA, les frais d'atelier et de séminaires, les allocations de recherche des étudiants et les frais de missions, depuis le début du projet.

LIBELLES DES DEPENSES	MONTANT
Assurances personnel et Véhicules	15 561 585
Hébergement Etudiants du CEA	25 200 000
Frais d'Etudes et de Recherche	14 068 413
Ateliers et séminaires	292 263 470
Entretien et réparation bien (Mobilier et Immobiliers)	7 031 201
Frais de publicité et de Communication	1 544 937
TOTAL	355 669 606

2.2.4 Autres dépenses

Il s'agit essentiellement des allocations payées aux étudiants, des frais bancaires, du paiement des professeurs, les frais de formation et les allocations de subsistance des étudiants, depuis le début du projet

LIBELLES DES DEPENSES	MONTANT
Frais bancaires	954 176
Honoraire cabinet d'audit externe	5 929 500
Paieement professeur vacataire, Bourses et Budget de recherche des étudiants du CEA	59 494 000
Frais de séminaire et formation et missions à l'intérieur	32 010 800
TOTAL	98 388 476

2.2.5 Charges liées au personnel

Cette rubrique renferme les charges suivantes :

LIBELLES DES DEPENSES	MONTANT
Salaires et Primes	98 253 396
Indemnités de transport et autres Indemnités états.	89 846 622
TOTAL	188 100 018

2.2.6 Impôts et taxes

Il s'agit ici des impôts et taxes liés au calcul des salaires du personnel. Ces charges ont été constatées mais elles ne feront pas l'objet des règlements ; en effet, les ressources équivalentes seront considérées comme une subvention indirecte perçue auprès de l'Etat.

Ils s'élèvent à **8 533 986 FCFA**.

2.3 Valeurs réalisables

2.3.1 Autres Débiteurs divers

Le CEA enregistre dans un compte « **47100 : MISSION** » un montant de **22.906.800 fcfa** qui représente le montant des Achats de billet des étudiants MASTER ET PHD du CEA CCBAD ACE 1 dont les voyages ont été effectués en 2019 et 2020 qui n'avaient pas été réglés sur le ACE 1 du fait de la COVID et de la clôture de l'ACE 1 en Septembre 2020. Cette année 2022 ce compte a été soldé et pris en charge dans un compte « **61810** » : **MISSION** ».

2.4 Disponibilités

Un compte (désigné) a été ouvert par l'Etat de Côte d'Ivoire à la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO). Il a été alimenté par l'avance initiale globale allouée aux trois centres. Il a donc servi de compte de liaison, pour transférer les premiers fonds reçus de l'AFD au compte projet.

2.4.1 AFD, Sous compte Projet CEA CCBAD IMPACT

Le sous compte projet CEA CCBAD IMPACT, ouvert a été alimenté à partir du compte commun au projet CEA et a reçu au total y compris **la contrepartie état** un montant de **686 802 514 FCFA** en **2022**.

Ces fonds ont été mis à disposition afin de faciliter l'exécution efficaces des activités du projet.

Au 31 décembre 2022, le solde du compte projet – Sous compte CEA CCBAD s'élève à **317 396 796 FCFA**.

Le Coordonnateur Adjoint du Projet

Coordonnateur
Adjoint du Projet
CEA-CCBAD



INVENTAIRE DES IMMOBILISATIONS – PERIODE DU 1er JANVIER 2022 AU 31 DECEMBRE 2022

RESULTAT DE L'INVENTAIRE

1. Ordinateurs et équipements rattachés (Compte général : 213100)

Quantités acquises

Les acquisitions effectuées dans le cadre de cette rubrique totalisent :

- 1 Logiciel de gestion financière du projet CEA-CCBAD (TOM2PRO et TOM2PAIE)

Etat et observations :

Les Logiciels **TOM2PRO** et **TOM2PAIE** sont disponibles au bureau du comptable et sont fonctionnels à la date de l'inventaire. En cas de difficultés ou d'anomalies sur les logiciels, une assistance est apportée par la structure qui s'est chargé de les fournir (**AGOSOFT**)

Montant des acquisitions :

Le montant total correspondant aux acquisitions de cette rubrique s'élève à **20 990 391 (Vingt Millions Neuf Cent Quatre-Vingt Dix mille Trois Cent Quatre-Vingt Onze) FCFA.**

2. Matériels informatiques (Compte général : 244200)

Quantités acquises

- 1 Appareil photo numérique
- 1 Caméra externe
- 5 Ordinateurs portables HP
- Construction d'une ferme avicole et achats d'équipements

Etats et observations :

L'appareil photo numérique et la caméra externe fonctionnent parfaitement et sont à la disposition de l'informaticien.

En ce qui concerne les ordinateurs portables, ils ont été dispatchés entre les membres de l'unités de gestion du projet.

La construction d'une ferme avicole a été au profit des partenaires du projet CEA-CCBAD

Montant des acquisitions :

Le montant correspondant à cette acquisition s'élève à **26 391 025 (Vingt Six Millions Trois Cent Quatre-Vingt Onze Mille Vingt Cinq) FCFA**

3. Véhicules (compte général : 245100)

▪ Quantités acquises

Les acquisitions effectuées dans le cadre de cette rubrique totalisent 2 véhicules ; un de type HYUNDAI GRAND i10 1,2L BVA GL et une TOYOTA NEW FORTUNER 4WD 5P 2.L BVA.

▪ Etats et observations :

A la date l'inventaire, les deux véhicules étaient en bon état de marche.

▪ Montant des acquisitions :

Le montant total correspondant aux acquisitions de cette rubrique s'élève à **49 500 000 (Quarante Neuf Millions Cinq Cent Mille) FCFA**

ANNEXES

Liste exhaustive des immobilisations
Etat de rapprochement IMMO-COMPTA

Site	CPTÉ DIV	Immo	Libellé	Date d'acquisition	Valeur d'origine	Identification	Observations
01	213100	*****	LOGICIEL DE GESTION PROJET				
01	213100	2200010	ACQUISITION DE LOGICIEL DE GESTION FINANCIERE TOM²PRO	18/02/2022	5 355 000	MAT.INFO/LOGICIEL/010/2022	Fonctionnel
01	213100	*****	Total du Compte : 213100		5 355 000		
01	244200	*****	MATERIELS INFORMATIQUES				
01	244200	2200008	Appareil photo numérique	04/10/2022	4 392 000	MAT.INFO/APN./008/2022	Fonctionnel
01	244200	2200009	Caméra externe	04/10/2022	50 000	MAT.INFO/CAM.E/009/2022	Fonctionnel
01	244200	2200003	Ordinateur portable HP	03/08/2022	778 305	MAT.INFO/ORD.P/003/2022	Fonctionnel
01	244200	2200004	Ordinateur portable HP	03/08/2022	778 305	MAT.INFO/ORD.P/004/2022	Fonctionnel
01	244200	2200005	Ordinateur portable HP	03/08/2022	778 305	MAT.INFO/ORD.P/005/2022	Fonctionnel
01	244200	2200006	Ordinateur portable HP	03/08/2022	778 305	MAT.INFO/ORD.P/006/2022	Fonctionnel
01	244200	2200007	Ordinateur portable HP	03/08/2022	778 305	MAT.INFO/ORD.P/007/2022	Fonctionnel
01	244300	2200011	Equipement informatiques pour les partenaires et construction de ferme	21/06/2022	18 057 500	MAT.INFO/EQUIP/011/2022	Fonctionnel
01	244200	*****	Total du Compte : 244200		26 391 025		
01	245100	*****	MATERIELS AUTOMOBILES				
01	245100	2200101	HYUNDAI GRAND i10 1,2L BVA GL	25/02/2022	14 500 000		Fonctionnel
01	245100	2200102	TOYOTA NEW FORTUNER 4WD 5P 2.L BVA	25/02/2022	35 000 000		Fonctionnel
01	245100	*****	Total du Compte : 245100		49 500 000		
			Total général		81 246 025		

**CENTRE D'EXCELLENCE AFRICAIN SUR LE CHANGEMENT CLIMATIQUE, LA
BIODIVERSITE ET L'AGRICULTURE DURABLE**

Rapprochement avec la compta Au 31/12/2022

Page 1/1

Site	Compte	Libellé	Montant Immo	Montant Compta
01	213100	LOGICIEL DE GESTION PROJET	5 355 000	5 355 000
01	244200	MATERIELS INFORMATIQUES	26 391 025	26 391 025
01	245100	MATERIELS AUTOMOBILES	49 500 000	49 500 000

Hamed

BAIBA HANE

**Comptable
du Projet
CEA-CCBAD**

CHERIF Mama



**Coordonnateur
Adjoint du Projet
CEA-CCBAD**

LETTRE D’AFFIRMATION

REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE
Union-Discipline-Travail

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE



01 BP V 34 Abidjan 01



Centre d'Excellence Africain sur le Changement
Climatique, la Biodiversité et l'Agriculture Durable
(CEA-CCBAD)

Abidjan, le 24 avril 2023

A

Monsieur le Représentant du Groupement
COFIMA/2K2 CONSULTING

Objet : Lettre d'affirmation, audit financier et comptable du Projet **CEA-IMPACT**,
Convention N° CCI 1679 01 T, Financement AFD

Monsieur,

Nous vous confirmons par la présente que sauf erreur de notre part, les états financiers du Projet **Centre d'Excellence Africain-IMPACT (CEA-IMPACT)**, Convention N° CCI 1679 01 T, financement Agence Française de Développement (AFD) du Centre WASCAL / CEA-CCBAD, pour la période s'étendant du **1^{er} janvier 2022 au 31 décembre 2022** couvrent et résument toutes les opérations effectuées par le Projet.

En tant que responsable de l'établissement des états financiers, et de la mise en œuvre des systèmes comptables et de contrôle interne pour prévenir et détecter les erreurs et les fraudes, nous vous confirmons au mieux de notre connaissance et en toute bonne foi, que les renseignements fournis sont exhaustifs, exacts et sincères dans leurs aspects matériels.

Tous les documents, informations comptables et financières afférents auxdits états financiers ont été mis à votre disposition et à notre connaissance (sauf erreur de notre part) il n'y a pas eu de non-respect matériel ou violation des termes de l'Accord de Financement et les lois en vigueur en République de Côte d'Ivoire qui méritent d'être signalés.

Veillez agréer Monsieur, l'expression de notre franche collaboration.

Signature du Coordonnateur du WASCAL / CEA-CCBAD

Coordonnateur
Adjoint du Projet
CEA-CCBAD